

lui-ci doit étudier, de transmettre ses opinions aux ministères de l'État et de s'acquitter des affaires courantes inhérentes à sa fonction, selon les directives que lui donne, à l'occasion, le comité.

2. Non.

SECRETARIAT DU COMITÉ DE SÉCURITÉ—MINISTÈRES ET ORGANISME DE L'ÉTAT REPRÉSENTÉS

M. Fulton:

Quels ministères ou organismes de l'État sont représentés au sein du comité de sécurité?

Le très hon. M. St-Laurent: Comme d'autres comités interministériels, le comité de sécurité est formé de représentants des ministères les plus directement intéressés aux questions qu'il aura à étudier. Dans le cas du comité de sécurité, ces ministères sont les suivants: ministères de la Défense nationale, des Affaires extérieures, de la Production de défense, de la Citoyenneté et de l'Immigration, du Nord canadien et des Ressources nationales, ainsi que la Gendarmerie royale canadienne et le bureau du Conseil privé. Des représentants d'autres ministères et organismes peu-

vent être requis d'assister à des réunions où doivent être étudiées des questions qui les intéressent particulièrement.

SECRETARIAT DU COMITÉ DE SÉCURITÉ—
PERSONNEL

M. Fulton:

Dans quels ministères ou organismes de l'État sont recrutées les personnes constituant le secrétariat du comité de sécurité?

Le très hon. M. St-Laurent: Les personnes constituant le secrétariat du comité de sécurité, comme pour la plupart des comités interministériels, sont choisies parmi les fonctionnaires du bureau du Conseil privé.

REVENU ET PRODUCTION, DE 1910 À 1953

M. Leboe:

1. Au cours de chaque année, de 1910 à 1953, quel a été le revenu national global?
2. Au cours de chaque année, de 1910 à 1953, quelle a été la production nationale globale?
3. Au cours de chaque année, a) de 1914 à 1918 et, b) de 1939 à 1953, quel pourcentage de la production nationale a été affecté à la guerre?

M. Dickey:

- 1, 2 et 3. Voir le tableau qui suit:

	(1)	(2)	(3)	(4)
	Revenu national	Production nationale (produit national brut)	Guerre et défense	Colonne (3) exprimée en pourcentage de la colonne (2)
	(millions de dollars)	(millions de dollars)	(millions de dollars)	%
1926.....	4,185	5,294	15	0.3
1927.....	4,417	5,647	19	0.3
1928.....	4,823	6,105	20	0.3
1929.....	4,789	6,166	22	0.4
1930.....	4,283	5,546	24	0.4
1931.....	3,333	4,560	18	0.4
1932.....	2,630	3,767	14	0.4
1933.....	2,452	3,552	20	0.6
1934.....	2,897	4,034	22	0.5
1935.....	3,188	4,345	27	0.6
1936.....	3,487	4,701	25	0.5
1937.....	4,062	5,355	33	0.6
1938.....	4,018	5,233	36	0.7
1939.....	4,373	5,707	70	1.2
1940.....	5,263	6,872	543	7.9
1941.....	6,563	8,517	1,046	12.3
1942.....	8,337	10,539	3,100	29.4
1943.....	9,043	11,183	3,565	31.9
1944.....	9,826	11,954	4,299	36.0
1945.....	9,840	11,850	2,891	24.4
1946.....	9,821	12,026	847	7.0
1947.....	10,985	13,768	227	1.6
1948.....	12,560	15,613	236	1.5
1949.....	13,194	16,462	361	2.2
1950.....	14,550	18,203	493	2.7
1951.....	17,128	21,466	1,157	5.4
1952.....	18,135	23,110	1,800	7.8
1953.....	18,977	24,242	1,909	7.9

REMARQUE: Les données comparables n'existent pas avant 1926.

[Le très hon. M. St-Laurent.]